**Fiche obligatoire d’évaluation de l’intégration de l’égalité entre les femmes et les hommes dans les projets menés dans les quartiers Politique de la Ville de Paris**

*Cette fiche est à déposer obligatoirement dans DAUPHIN (onglet « autre pièce ») complétée et signée pour chaque projet faisant l’objet d’une demande de subvention (autant de fiches « égalité » que de projets déposés par une association)*

|  |  |
| --- | --- |
| Information générale | |
| **Nom de l’organisme** |  |
| **Intitulé de l’action** |  |
| **Statut de la demande de financement**  (cochez la case correspondant à votre demande) | * Première demande de financement pour le projet concerné ; * Renouvellement de demande de financement pour un projet non financé précédemment ; * Renouvellement d’une demande de financement pour une action déjà financée en 2021. |
| Informations spécifiques liées à votre organisme | |
| **Gouvernance de votre organisme** | Votre association/organisme  est présidée par : une femme 🞏 un homme 🞏 ?  Quelle est la composition du Bureau de votre organisme ?   * nombre total de personnes : * pourcentage de femmes : * pourcentage d’hommes :   Quelle est la composition du Conseil d’Administration ?   * nombre total de personnes : * pourcentage de femmes : * pourcentage d’hommes   Nombre d’adhérentes : Nombre d’adhérents : |
| **Statuts**  (cochez la case correspondant à la situation de votre organisme) | * L’égalité entre les femmes et les hommes est l’objet même de votre association. Elle figure dans la raison sociale. * L’égalité entre les femmes et les hommes est traitée de manière transversale et de façon explicite au sein de tous les objectifs de votre organisme. * L’égalité entre les femmes et les hommes n’est pas intégrée de façon explicite mais fait partie de façon implicite des objectifs de votre organisme (c’est une valeur). * L’égalité entre les femmes et les hommes fait l’objet d’une ou plusieurs actions spécifiques. |
| Informations spécifiques liées à votre projet | |
| **Diagnostic et projet** | Le projet a-t-il fait l’objet d’un diagnostic genré (analyse de l’impact du projet, respectivement sur les femmes et les hommes) dans sa phase de construction ?  Oui 🞏 Non 🞏  **Si oui**, les objectifs du projet répondent-ils aux besoins identifiés (aussi bien des femmes que des hommes) dans le diagnostic ?  Oui 🞏 Non 🞏  **Si non**, souhaitez-vous être accompagné dans la prise en considération de l’égalité femmes hommes ?  Oui 🞏 Non 🞏 |
| **Objectifs généraux  du projet**  (cochez la case correspondant au projet présenté) | * L’égalité entre les femmes et les hommes n’est pas prise en compte dans le projet présenté. * L’égalité entre les femmes et les hommes est un objectif secondaire ou significatif. * L’égalité entre les femmes et les hommes est l’objectif principal du projet. |
| **Objectifs spécifiques**  (si votre projet est concerné, cochez la ou les case(s) correspondant au projet présenté) | * L’action participe à la lutte contre les discriminations liées au sexe et/ou au genre. * L’action est dédiée à l’émancipation des jeunes filles et des femmes dans les quartiers Politique de la Ville ; * L’action est dédiée à l’accès aux droits, à la lutte contre les comportements et violences sexistes et sexuelles ; * L’action favorise l’accès des femmes aux postes de décision (vie associative, économique, sportive, politique …) ; * L’action participe au développement de la mixité dans les activités de loisirs, dans les formations, dans les métiers ; * L’action favorise *l’empowerment* des femmes. |
| **Budget**  (si votre projet est concerné, cochez la ou les case(s) correspondant au projet présenté) | * Les ressources financières permettent au projet de profiter aussi bien aux hommes qu’aux femmes ; * Les ressources financières ne permettent pas de mettre en place des actions spécifiques visant à réduire les inégalités ; * Le budget comprend la sensibilisation ou la formation des professionnels, des bénévoles, voire des bénéficiaires, à la prise en compte de l’égalité entre les femmes et les hommes. |
| **Equipe du projet** | Caractéristiques :   * nombre total de personnes chargées de la conduite de l’action : * pourcentage de femmes : * pourcentage d’hommes : |
| **Bénéficiaires de l’action** | Caractéristiques :   * nombre total de bénéficiaires : * pourcentage de filles/femmes : * pourcentage de garçons/hommes : |
| **Mesures spécifiques mises en œuvre pour favoriser l’égalité entre les femmes et les hommes**  (si votre projet est concerné, cochez la ou les case(s) correspondant au projet présenté) | * L’action prévue implique la participation des femmes et des hommes ; * Des mesures sont prévues pour garantir un équilibre, une mixité entre les femmes et les hommes dans les activités proposées ; * Les stéréotypes ou les freins qui empêchent les femmes ou les hommes de prendre pleinement part aux activités ont été pris en compte pour être dépassés ; * Il s’agit d’une action non mixte, spécifique qui favorise la participation et l’émancipation ; * Les acteurs et les actrices et/ou les partenaires de l’action possèdent les compétences requises et les outils pour prendre en compte l’égalité entre les femmes et les hommes ; * Les acteurs et les actrices et/ou les partenaires ont bénéficié d’une formation adaptée sur ce sujet ; * Une formation est envisagée pour les actrices et les acteurs et/ou les partenaires ; * La parité femmes-hommes est assurée dans la conduite de l’action (parmi les professionnels/bénévoles). |
| **Indicateurs de suivi**  (cochez la ou les case(s) correspondant au projet présenté) | * Un outil de collecte des données concernant les bénéficiaires du projet par genre et par âge est prévu ; * Des indicateurs autres que la répartition femmes-hommes sont proposés. |
| **Communication**  (cochez la ou les case(s) correspondant au projet présenté) | * Une stratégie de communication a été mise au point pour informer divers partenaires concernés de l’existence, des progrès et des résultats du projet dans le domaine de la promotion de l’égalité ; * Une valorisation de l’action a déjà été faite au comité du contrat de ville ; * Une valorisation de l’action dans le cadre du contrat de ville est souhaitée. |
| **Mesures correctrices envisagées pour les actions déjà financées en 2021**  (préciser le type de mesures envisagées intégrant l’égalité entre les femmes et les hommes) |  |

Signature du représentant légal :

(ou de son représentant autorisé)